AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-3-69 900363

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 1 au Bulletin N° 102 — 6 MARS 1969

INFORMATIONS -

CULTURES OLEAGINEUSES

CHARANCON DES TIGES DU COLZA

Les premiers charançons des tiges du colza sont apparus lors des journées chaudes des 21 et 22 Février. Par la suite, la baisse sensible des températures a considérablement ralenti l'activité de ces ravageurs. Les captures sont toujours restées assez faibles dans les postes de piégeage mis en place dans les principales régions productrices de colza.

Le lent réchauffement que nous observons actuellement et qui vraisemblablement va se poursuivre durant les prochains jours va accélérer la sortie des adultes, favoriser leur dispersion dans les cultures et hâter la maturation sexuelle des femelles.

D'autre part les colzas arrivent au début de la montaison, stade où ils sont particulièrement sensibles aux attaques des charançons. Les premières piqûres nutritiales et les premiers accouplements viennent d'être observés.

En conséquence, dans toutes les régions où l'on redoute ce ravageur un traitement est à envisager dans les prochains jours, au plus tard au début de la semaine prochaine. Dans les régions où les dégâts ont été faibles l'année dernière seule la présence éventuelle d'adultes dans le bouquet foliaire ou au niveau du sol permettra de juger de l'opportunité du traitement.

Les produits suivants peuvent être utilisés : DIELDRINE (500 g de Matière Active à l'hectare en pulvérisation, 700 g en poudrage), ENDOSULFAN (400 g M.A./ha en pulvérisation, 500 g en poudrage), H.C.H. (2 400 g M.A./ha en pulvérisation, 3 200 g en poudrage), LINDANE (300 g M.A./ha en pulvérisation, 400 g en poudrage), PARATHIONS (300 g M.A./ha en pulvérisation, 400 g en poudrage), TOXAPHENE et POLYCHLOROCAMPHANE (4 000 g M.A./ha en pulvérisation, 5 000 g en poudrage).

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin technique N°100 de Janvier 1969. La lutte contre la Cloque du pêcher doit être effectuée très tôt, juste au moment du débourrement, dès le début du gonflement des bourgeons.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

P65

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX